

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 18/05/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) EN APPUI A L'ELABORATION DE L'ETUDE SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CHAINE PENALE DE LA COTE D'IVOIRE

Numéro du projet : CIV 10-00112330 – Promouvoir l'Etat de Droit et les droits Humains

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 30 jours ouvrés.

Les Offres devront être soumises par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **29 Mai 2020 à 13h00**. Les offres comprendront :

- **Une proposition technique** : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- **Une proposition financière**

Les deux offres seront transmises dans deux documents distincts.

Si vos propositions techniques et financières sont transmises dans le même document, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu

Les critères d'évaluation technique

La sélection sera faite sur la base des critères suivants :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de recueil et d'exploitation des données liées à la justice et la chaîne pénale	15					
1.3	Références avérées en matière de travaux internationaux dans le domaine de la justice et du fonctionnement de la chaîne pénale	10					
	Connaissance de la problématique du genre	5					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	15					
2.2	Le plan de travail intègre-t-il la problématique du genre ?	5					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
Total		40					

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) EN APPUI A L'ELABORATION DE L'ETUDE SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CHAINE PENALE DE LA COTE D'IVOIRE

Avril 2020

I. Contexte

Depuis la fin de la crise militaro-politique qu'a connu la Côte d'Ivoire, le pays a enregistré des avancées majeures notamment dans les secteurs de l'économie et du social, et ce grâce aux efforts conjugués du Gouvernement et de ses partenaires. Les performances économiques soutenues et la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement ont permis de soutenir la dynamique de consolidation de la paix. Dans le secteur de la justice spécifiquement, le Gouvernement a initié une importante réforme du système judiciaire ivoirien dans la perspective de respecter les engagements nationaux et internationaux. Cette réforme s'est traduite notamment par l'adoption d'un nouveau code pénal et d'un code procédure pénale. Au titre des avancées, l'on peut noter entre autres, la garde à vue qui ne peut être prorogée que sur autorisation écrite ou verbale du Procureur de la République, la limitation de la durée de détention préventive, la création d'un tribunal criminel, de la chambre criminelle de la Cour d'appel en remplacement de la Cour d'assise, le remplacement de la Chambre d'accusation par une Chambre d'Instruction, la création d'une nouvelle forme de convocation appelée convocation par officier de police judiciaire, l'instauration des mesures de protection en faveur du mineur victime d'infraction que du mineur en conflit avec la loi pénale, l'instauration d'un casier judiciaire regroupant et décentralisant tous les casiers judiciaires tenus sur l'ensemble du territoire national.

Malgré ces avancées, d'importants défis restent encore à relever afin de permettre au secteur judiciaire et particulièrement le système pénal ivoirien de jouer plus efficacement son rôle de promotion et de protection des droits humains et des libertés publiques. Il s'agit en autres de la question de la surpopulation carcérale, de la qualité des décisions judiciaires dans un contexte de suspicion sur l'indépendance du pouvoir judiciaire, de suspicion de corruption, de la coopération du Pays avec les mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits de l'homme. En outre, à l'issue de la soumission de son rapport initial de 2019 dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) devant le Conseil des Droits de l'Homme à Genève, la Côte d'Ivoire a accepté 222 recommandations parmi les 247 formulées par les pays intervenant lors du dialogue interactif, dont l'essentiel porte sur la réforme du système pénal.

Dans un tel contexte, et dans la perspective de renforcer et améliorer durablement le fonctionnement du système pénal afin qu'il contribue plus efficacement à la dynamique de consolidation de la paix, un état des lieux du fonctionnement de la chaîne pénale en Côte d'Ivoire s'impose.

Le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), recrute un(e) consultant(e) National(e) en charge d'appuyer la mise en œuvre d'une étude sur le fonctionnement de la chaîne pénale en Côte d'Ivoire.

II. Objectifs

La présente étude a pour objet de faire un état des lieux du fonctionnement de la chaîne pénale en Côte d'Ivoire afin de renforcer le fonctionnement du système de la justice et renforcer l'instauration de l'Etat de droit dans une perspective de consolidation de la paix.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Appuyer le/la consultant(e) international(e) dans la mise en œuvre des activités au niveau national dans le contexte de la pandémie CODIV-19 entraînant des restrictions de voyage et de déplacement ;
- Appuyer l'identification des dysfonctionnements de la chaîne pénale depuis la phase de l'enquête policière au jugement en justice à travers notamment une analyse minutieuse du cadre normatif et d'entretiens sociologiques avec les acteurs de la justice et des justiciables ;
- Appuyer l'évaluation de la perception de la chaîne pénale par la population en vue de son renforcement ;
- Appuyer l'évaluation de la prise en compte du genre dans le fonctionnement de la chaîne pénale ;
- Etablir une appréciation objective du fonctionnement de la chaîne pénale en Côte d'Ivoire et, subséquemment, de propositions de mesures correctives en terme notamment de recommandations pour le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans la chaîne pénale et de recommandations pour une meilleure coordination des acteurs de ladite chaîne.

III. Résultats attendus et livrables

Les résultats attendus au terme de la Mission sont les suivants :

- Les dysfonctionnements du système judiciaire pénal identifiés ;
- La perception de la chaîne pénale par la population en vue de son renforcement est évaluée ;
- La prise en compte du genre dans le fonctionnement de la chaîne pénale est évaluée ;
- Une appréciation du fonctionnement de la chaîne pénale est disponible et des recommandations en termes de mesures correctives sont faites.

Livrables	Durée estimée (jours ouvrables)	Date indicative de transmission	Revue et approbation requise
Plan de travail détaillé	5 jours	Entrée en vigueur de l'étude (To) + 5 jours ouvrés	
Rapport provisoire comprenant un état des lieux du fonctionnement de la chaîne pénale, d'une évaluation de la perception de la population et de la prise en compte genre, d'une appréciation du fonctionnement de la chaîne pénale et des recommandations	20 jours	To + 20 jours ouvrés	Comité d'analyse et de relecture DACP, SEDH et PNUD,
Rapport final tenant compte des commentaires et observations de l'atelier	30 jours	To+ 30 jours ouvrés	

V. Méthodologie et conduite de la Mission

Le/la Consultant(e) Nationale travaillera de manière parfaitement coordonnée avec le/la Consultant(e) International(e) et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme, l'INFJ, les Cours et Tribunaux, le PNUD.

Pour ce faire, l'Expert(e) National(e) :

- Analyser le cadre législatif et réglementaire relatif aux procédures pénales ;
- Appuyer le/la consultant(e) international(e) dans l'évaluation du fonctionnement actuel du système judiciaire pénale ;
- Appuyer le/la consultant(e) international(e) dans l'identification des faiblesses et insuffisances des curricula actuels de formation, notamment en ce qui concerne les enseignements généraux et la prise en compte du genre ;
- Évaluer le contenu, la programmation des stages et le niveau de prise en compte du genre ;
- Effectuer des visites de terrain dans les zones d'intervention du programme pour collecter des données au niveau des juridictions et structures de sécurité sur les pratiques judiciaires, leurs fonctionnements et la coordination de leurs actions ;
- Réaliser des interviews à l'intention des acteurs de la chaîne pénale au niveau national (Ministère de la justice et des droits de l'homme, Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme, Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, Direction Générale de la Police nationale, Administration pénitentiaire, Experts indépendants, Institut National de Formation Judiciaire, des associations de la société civile, les partenaires techniques et financiers) pour obtenir des informations sur leurs besoins et leurs attentes quant à une meilleure coordination de la chaîne pénale ;
- Appuyer le/la Consultant(e) International(e) dans la rédaction des rapports intermédiaires et rapport finale ;
- Préparer et organiser l'atelier de validation du rapport provisoire (élaborer les termes de référence et l'ensemble des documents support) et assurer la facilitation des échanges.

VII. Durée de la mission

La durée de la consultation est fixée à 30 jours ouvrés.

VIII. Modalités de paiement des honoraires du (de la) consultant(e)

DELIVRABLES	DÉLAIS	MONTANT
Plan de travail validé et certifié	5 jours après le démarrage de la mission	20%
Rapport provisoire	Après 20 jours de travail	40%
Rapport final	A la fin du contrat après remise du Rapport final 40%	40%

IX. Rémunération

Le/la consultant(e) retenu(e) sera rémunéré(e) sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

X. Qualifications et compétences

Ce travail sera conduit par un(e) consultant(e) international(e). Il/Elle devra avoir le profil suivant :

Qualification académique :

- Etre titulaire au minimum d'un Diplôme de troisième cycle universitaire (BAC + 5) en Droit, en sciences politiques, ou de la sociologie.

Expérience professionnelle :

- Disposer d'une diplôme universitaire BAC + 5, en droit ou tout domaine équivalent ;
- Disposer d'une expérience professionnelle de plus de 5 ans en matière pénale ;
- Avoir une bonne connaissance de système judiciaire ivoirien ;
- Posséder une solide expertise en matière de réforme institutionnelle et dans l'élaboration de stratégies ;
- Avoir une bonne de la problématique du genre et de sa prise en compte dans les politiques de développement ;
- Avoir une bonne maîtrise des techniques d'enquêtes et avoir déjà réalisé des études similaires ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et des qualités de communicateur notamment en milieu multiculturel ;
- Avoir de bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques.

Langues requis :

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

Le/la Consultant(e) doit en outre avoir une bonne connaissance de l'environnement social, politique, économique et juridique des pays africains d'une manière générale avec une préférence pour les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et de la Côte d'Ivoire en particulier.

XI. Conditions générales de soumission

Toute personne intéressée à faire partie de la mission devra soumettre au PNUD dans une première enveloppe fermée, une proposition technique en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), et dans une seconde enveloppe fermée, une offre financière. Les 2 enveloppes (offre technique et offre financière) devront être remises dans une grande enveloppe fermée précisant l'une des catégories citées au point X (consultant(e) international(e)).

XII. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <u>Formulaire 1</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de recueil et d'exploitation des données liées à la justice et la chaîne pénale	15					
1.3	Références avérées en matière de travaux internationaux dans le domaine de la justice et du fonctionnement de la chaîne pénale	10					
1.4	Connaissance de la problématique du genre	5					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – <u>Formulaire 2</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	15					
2.2	Le plan de travail intègre-t-il la problématique du genre ?	5					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <u>Formulaire 3</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
		40					

I. Critères de sélection Le dépouillement s'effectuera en deux étapes : Le dépouillement des offres techniques : Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière. Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points. Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleurs candidats les mieux disant seront retenus sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations.

XIII. Critères de sélection

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la mieux disante, sera retenu sous réserve de la qualité et de l'expérience.

XIX. Critères de sélection

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la mieux disante, sera retenu sous réserve de la qualité et de l'expérience.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

- a) Le dépouillement des offres techniques :
Elles seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisées au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.
- b) Le dépouillement des offres financières :
Elles seront cotées sur 30 points, le candidat techniquement qualifié et le mieux disant sera retenu.

XIII. Critères de sélection

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la mieux disante, sera retenue sous réserve de la qualité et de l'expérience.

Documents à fournir dans le dossier de candidature

Toute personne intéressée à faire partie de la mission devra soumettre au PNUD dans une première enveloppe fermée, une proposition technique en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), et dans une seconde enveloppe fermée, une offre financière. Les 2 enveloppes (offre technique et offre financière) devront être remises dans une grande enveloppe fermée précisant l'une des catégories citées au point X (consultant(e) international(e)).

a. Offre Technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail

b. Offre financière

L'offre financière à établir selon les livrables et le tableau de détail des coûts ci-dessous :

DETAIL DES COUTS

Détail des coûts par élément :

<u>Eléments</u>	<u>Coût Unitaire</u>	<u>Quantité</u>	<u>Cout total pour la durée du Contrat</u>
I. <u>Coûts du Personnel</u>			
<u>Honoraires</u>			
<u>Autres (Mentionner svp)</u>			

N/A : Non Applicable